



AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX
À VOTRE VOIX

**Syndicat du Ministère
de l'Intérieur**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

DEMETROPOLISATION

LES SITES IDENTIFIES

réunion du 16 mars 2022

Le secrétaire général du ministère de l'intérieur a réuni les représentants des personnels du périmètre secrétariat général (d'autres réunions sont organisées par périmètre-police-gendarmerie) afin de leur présenter la future implantation des services relocalisés en province (cf tableau joint).

La DRH était présente ainsi que des représentants de chacune des directions concernées (DEPAFI, DNUM, DSR)

Le calendrier des déménagements est assez approximatif à ce stade et s'étale sur plusieurs années.

Le premier service à déménager est le SNEAS (3^{ème} trimestre 2022), le dernier devrait être la DCRFPN qui sera implantée à Montpellier avec l'académie de police (pas avant 2026)

Les directions et services concernés doivent réunir rapidement leurs agents pour les informer.

Des réunions seront organisées avec les organisations syndicales de tous les périmètres pour traiter les sujets transversaux (RH, immobilier, calendrier, ...)

La CFDT, qui s'est clairement positionnée contre ces « démétropolisations », a appelé l'attention du secrétaire général et des directions concernées sur :

- ✓ L'information et l'accompagnement de nos collègues,
- ✓ La gestion de la période transitoire entre l'annonce des futurs sites d'implantation et le déménagement effectif et la difficulté de maintenir les compétences au sein des services,
- ✓ La sous-estimation des compétences nécessaires pour exercer les missions concernées,
- ✓ La gestion des mobilités :
 - nous craignons que certains services bloquent les demandes de mobilité dans la phase transitoire,
 - nous sommes très sceptiques sur l'accompagnement RH et la priorisation des demandes de mobilité des agents qui ne voudront pas suivre,
 - nous avons particulièrement insisté sur la situation des agents dont les services sont implantés à Lognes dont la bassin d'emploi est très réduit.

Nous avons proposé que chaque projet fasse l'objet d'une fiche détaillée, proposition retenue par le secrétaire général.

Nous avons également demandé si le ministère de l'intérieur avait estimé le coût de l'opération (immobilier, RH,) ainsi que les surcoûts de fonctionnements à terme.

Le secrétaire général du MI a voulu minimiser, mais gageons que la cour des comptes produira un rapport critique, voire sévère, d'ici quelques années.

Enfin, si vous êtes concerné(e) et que vous interrogez sur la suite de la procédure et/ou si vous rencontrez des difficultés pour effectuer une mobilité pour cause d'avis défavorable par exemple, n'hésitez pas à nous contacter.

